



Proposition d'une séance EVARS pour travailler le consentement, en amont ou en aval de la journée académique sur le consentement :

Modalités :

- Sur une heure
- En classe entière ou avec un groupe à effectif réduit
- Séance animée par un.e enseignant.e formé.e à l'EVARS, en co-animation (avec personnel santé, AED, CPE...)

Temps 1. RAPPEL DU CADRE

(durée : 2 minutes)

L'enseignant.e présente le cadre de la séance :

- il s'agit d'une séance de EVARS, qui s'intègre dans le programme d'EVARS (= une des trois séances annuelles ;
- elle permet de travailler l'axe 2 : « Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir » ;
- cette séance est en lien avec la journée académique sur le consentement du 29 septembre à la cité des Congrès à Nantes.

L'enseignant.e vise à construire les notions et les compétences du programme EVARS (du niveau de la classe en charge, cf extraits du programme EVARS en annexe).

Temps 2. ELABORATION D'UNE CHARTE COMMUNE DE FONCTIONNEMENT

(durée : 5 minutes)

L'enseignant.e construit la charte de fonctionnement de la séance avec les élèves et note au tableau les « règles » à respecter :

- Respect (pas de moquerie...)
- Ecoute (on ne se coupe pas la parole, on ne parle pas tous ensemble, pas de petites discussions en aparté...)
- Chacun parle avec « je »
- Anonymat (il est important que les élèves puissent évoquer à l'extérieur ce qui a été abordé lors de la séance pour continuer leur réflexion et briser les tabous, anonymiser les réflexions permet de protéger les élèves du harcèlement)

Pour arriver à ses principes la question suivante peut être posée aux élèves : « *De quoi avons-nous tous et toutes besoin pour que ce temps-là se passe bien pour tout le monde ?* »

L'enseignant.e précise qu'il ou elle doit également respecter cette charte, sauf dans le cadre d'une situation particulière (obligation de signalement s'il ou elle apprend qu'un.e élève a subi des violences et/ou est en situation de danger immédiat).

Temps 3. TRAVAIL EN ATELIER (groupes de 4-5 élèves)

(durée : 10 minutes atelier + 20 minutes mutualisation)

L'enseignant.e lit le texte (histoire d'Abi) et donne la consigne aux élèves.

MISE EN SITUATION : Histoire d'Abi

Abi est amoureuse de **Tom** qui se trouve de l'autre côté de la rivière. Une crue a détruit tous les ponts. Abi s'adresse à **Éric**, le passeur, et lui demande s'il pourrait lui faire traverser la rivière pour rejoindre Tom. Éric accepte à condition qu'Abi lui suce le sexe. Abi demande alors conseil à **sa mère**, qui lui répond qu'elle refuse de se mêler de ses affaires. Abi finit par accepter le marché d'Éric. Arrivée de l'autre côté, elle se précipite vers Tom et lui raconte tout. Tom est

scandalisé et la renvoie brutalement. En sortant de chez Tom, Abi rencontre **John** et lui raconte son histoire. John frappe Tom sous le regard approbateur d'Abi puis s'en va avec elle.

CONSIGNE : Classer les personnages de celui ou celle qui s'est le mieux comporté à celui ou celle qui s'est le moins bien comporté.

Production attendue : classement à écrire sur une feuille A3 (pour affichage) ou sur des tableaux installés en classe mutuelle.

L'enseignant.e laisse les élèves construire le classement : il les laisse échanger, argumenter, se mettre d'accord... **sans intervenir**.

MUTUALISATION :

Chaque groupe présente son classement et le justifie.

Les élèves échangent sur les points de désaccord.

L'enseignant.e aide à prendre du recul sur la situation d'Abi :

- La tempête constitue un événement extraordinaire et anxiogène qui peut altérer la conscience des personnages.
- Abi est séparée de Tom, il n'y a plus de pont, elle ne peut le rejoindre (sa conscience est altérée).
- Éric est en position de dominant (il est le seul à posséder un bateau, le seul qui peut faire passer d'une rive à l'autre).
- Éric fait du chantage (pas de consentement d'Abi sous la pression).
- Abi demande conseil à sa mère qui la renvoie à ses propres choix (défaillance de la personne ressource).

POUR MENER LE DEBAT ET LA MUTUALISATION :

« Globalement, vous êtes plutôt d'accord sur les rôles des personnages, vous justifiez votre classement à peu près de la même façon, sauf pour Abi. En fait, la question qui pose problème c'est : est-ce qu'Abi est consentante ? »

Cette question est à découper en deux parties pour prendre en compte les différents points de vue des élèves. Cela permet d'entendre la parole de ceux qui disent qu'elle est d'accord. De cette façon, ils se sentent entendus, et sont plus à même d'accepter la suite. Alors que sinon, ils ont tendance à se braquer.

Question 1. Est-ce qu'elle est d'accord ?

=> Oui, elle accepte, elle revient vers John.

Question 2. Est-ce que cela suffit pour qu'elle soit consentante ?

=> Non, ce n'est pas suffisant pour qu'un consentement soit valide.

Pour arriver à un consentement valide, trois règles doivent être respectées :

1. Consentement libre = sans contrainte

Est-ce le cas pour Abi ? Autres situations ? Contrainte physique, psychologique, chantage... « si on ne fait pas l'amour c'est que tu ne m'aimes pas vraiment », « si tu ne fais pas ça, je publie tes photos » ...

2. Consentement éclairé = on est conscient de ce à quoi on consent et ce que cela signifie

Est-ce le cas pour Abi ? Autres situations ? Alcool, drogue, sommeil, trop jeune, relation de hiérarchie (parent/enfant, entraîneur/sportif, professeur/élève, patron/employé...) ...

3. Consentement enthousiaste = on en a envie

Est-ce le cas pour Abi ?

Conclusion : Abi n'est pas consentante.

Finalement, qu'est-ce qui s'est passé pour Abi ?

Agression sexuelle ou viol ?

Agression sexuelle : acte sexuel sans pénétration, imposé à une personne par une autre personne, avec usage de la violence, menace, contrainte physique ou psychologique, ou par surprise

- ⇒ Toucher des zones sexuelles sans consentement : bouche, seins, sexe, fesses, haut des cuisses.

Viol : acte sexuel avec pénétration, imposé à une personne par une autre personne, avec usage de la violence, menace, contrainte physique ou psychologique, ou par surprise

⇒ Pénétration buccale, vaginale ou anale.

Conclusion : Abi a subi un viol.

Temps 4. QUELQUES PRECISIONS SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

(durée : 5 minutes)

VIOL :

Ce sont toutes les pénétrations sexuelles non voulues que l'on fait subir ou que l'on tente de faire subir avec violence, menace, contrainte ou surprise. Ces pénétrations peuvent être vaginales, orales ou anales, avec le sexe, les doigts ou un objet. Elles peuvent être commises sur autrui ou sur la personne de l'auteur.

HARCÈLEMENT SEXUEL :

C'est le fait d'imposer de façon répétée des propos ou des comportements qui sont sexuels et qui portent atteinte à la dignité en raison de leur caractère dégradant et humiliant ou qui créent une situation intimidante, hostile ou offensante.

INCESTE :

Ce sont toutes les atteintes, agressions sexuelles ou viols commis par un membre de la famille. La loi considère que l'inceste est une des situations les plus graves concernant les violences sexuelles et parle de circonstances aggravantes.

STALKING :

C'est le fait de t'espionner sur tes réseaux internet, de rassembler des informations pour les utiliser contre toi, sans ton consentement.

CYBER-HARCELEMENT :

C'est l'utilisation de moyens numériques pour communiquer avec toi, de manière répétée, dans le but de te dénigrer, t'humilier, t'intimider, te faire du chantage.

REVENGE PORN :

C'est le partage public sans ton consentement de tes photos, tes vidéos, échanges à caractère sexuel, même si ces documents ont été obtenus avec ton consentement. On parle de "revenge" car cet acte correspond à une forme de "vengeance", souvent après une rupture dans le but de te nuire.

Temps 5. RETOUR SUR LE CONSENTEMENT

(durée : 5 minutes)

Deux supports possibles :

Vidéo : « Le consentement, aussi simple qu'une tasse de thé (version québécoise) »

<https://www.youtube.com/watch?v=R34wO0CC4wU>

Vidéo : « La zone grise »

<https://www.youtube.com/watch?v=HSzqASpmEWA&pp=ygUXem9uZSBncmlzZSBjb25zZW50ZW1lbnQ%3D>

L'enseignant.e questionne les élèves :

"Concrètement, comment on peut connaître ses limites, communiquer et s'assurer du consentement ?"

Règle des 3C :

Connaître ses limites

Communiquer

S'assurer du Consentement

Conclusion : Le consentement est nécessaire à toute relation sexuelle : s'il est respecté, alors on peut avoir une sexualité positive, épanouissante et qui amène au plaisir.

C'est important de terminer sur une note positive !

ANNEXE : liens avec le programme EVARS

En fonction du niveau, il est possible d'engager les élèves et d'insister davantage sur les notions et compétences suivantes du programme EVARS.

Lien avec le programme EVARS niveau Seconde

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

Objectif d'apprentissage : Reconnaître et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres.

| |
|--|
| Notions et compétences - Seconde |
| Reconnaître des conditions qui permettent de s'engager émotionnellement et/ou physiquement dans une relation pour s'y épanouir. |
| Connaître et reconnaître les codes au cours des différentes étapes d'une rencontre et d'une relation (approche, déclaration, contact physique, relation sexuelle, engagement, rupture) ; prendre conscience des émotions qui s'y jouent et des différents facteurs qui influencent les représentations et attentes de chacune et chacun. |
| Comprendre et identifier les émotions et le stress, et savoir les gérer. |

Lien avec le programme EVARS niveau Première

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

Objectif d'apprentissage : Désirer et vouloir, donner ou refuser son consentement, savoir être libre et respecter les autres et leurs propres libertés.

| |
|---|
| Notions et compétences - Première |
| Exprimer ses envies et ses limites en matière de sexualité, dans le respect de soi, de l'autre et de la loi. |
| Prendre conscience de l'importance du consentement avéré en tant qu'élément essentiel d'une relation sexuelle, comprendre l'importance d'exprimer, de reconnaître et de respecter le consentement ou le refus. |
| Connaître les conditions du consentement et du non-consentement ainsi que les principaux éléments du cadre juridique et les risques encourus en cas de non-respect. |
| Prendre conscience du fait que chaque personne a droit à une sexualité exempte de toute violence, respectueuse de sa liberté, de sa dignité et de son intimité – l'agression sexuelle et le viol constituant toujours des actes criminels, qui portent atteinte aux droits humains fondamentaux, qui ne peuvent en aucun cas être désirés et consentis, et dont les victimes ne sont jamais responsables. |
| Prendre conscience de l'importance pour une victime de harcèlement, de violences verbales, physiques, psychologiques, sexuelles (abus, harcèlement, inceste) de chercher du soutien. |
| Savoir comment réagir lorsqu'une personne est victime : l'écouter de manière empathique, la soutenir, alerter. |
| Identifier des personnes-ressources, notamment dans l'établissement scolaire, et des structures d'aides. |

Lien avec le programme EVARS niveau Terminale

Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir

Objectif d'apprentissage : S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.

| |
|--|
| Notions et compétences - Terminale |
| Identifier ce qui peut faire obstacle à l'épanouissement d'une relation. |
| Comprendre la notion de maîtrise de soi et reconnaître des situations d'emprise. |
| Savoir communiquer de façon appropriée (par exemple, valorisation, formulations claires et non agressives). |
| Analyser les composantes d'une relation positive à l'autre : - équilibre entre égoïsme et altruisme ; - place et sens de la frustration et de la retenue ; - entendre le « non », ne jamais faire pression. |
| Développer des relations fondées notamment sur l'acceptation des autres dans leur diversité, la collaboration, la coopération, l'entraide. |